

1. Généralités

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à chaque vente de produits Versuni ("Produits") à l'acheteur ("Acheteur") par l'entité Versuni identifiée dans le bon de commande ("PO") et/ou la facture (ci-après dénommée "Versuni"). Chaque vente constitue un accord séparé entre Versuni et l'Acheteur, régi par ces termes et conditions ("Termes et Conditions Générales").
- 1.2 En soumettant la commande, l'acheteur accepte d'être lié par les présentes Termes et Conditions Générales. Versuni se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment et sans préavis.
- 1.3 Les conditions d'achat de l'acheteur ne s'appliquent pas aux ventes effectuées dans le cadre des présentes Termes et Conditions Générales, même s'il en est fait mention dans les commandes ou dans d'autres documents de l'acheteur. Si Versuni et l'acheteur ont signé un contrat de vente écrit pour l'année en cours, le contrat de vente entre les parties prévaut.
- 1.4 Sous réserve des présentes Termes et Conditions Générales, Versuni fournira les Produits indiqués sur la confirmation de commande.

2. Prix

Tous les prix sont exprimés dans la devise indiquée dans le PO et/ou la facture. Les prix ne comprennent pas les taxes, les cotisations de recyclage, les frais d'expédition et de manutention et les droits de douane. Ces coûts seront calculés séparément, le cas échéant, et spécifiés sur le bon de commande, puis ajoutés au prix total de la commande. Le prix total indiqué sur le bon de commande soumis est le montant total à payer pour les produits, y compris toutes les taxes, les cotisations de recyclage, les droits, les frais de manutention et d'expédition.

3. Paiement

- 3.1 Sauf accord contraire entre Versuni et l'Acheteur par écrit, Versuni peut facturer à l'Acheteur le prix des Produits livrés à la livraison des Produits conformément à l'Incoterm applicable. Le paiement net est dû dans un délai maximum de trente (30) jours suivant de la date de facturation, sauf accord contraire entre Versuni et l'Acheteur par écrit. Tous les paiements doivent être effectués sur le compte Versuni désigné sur la confirmation de commande. Si les livraisons sont effectuées par tranches, chaque tranche peut être facturée séparément et doit être payée à l'échéance. Aucun escompte n'est accordé pour un paiement anticipé, sauf accord écrit. En plus de tous les autres droits et recours que Versuni peut avoir en vertu de la loi applicable, des intérêts s'accumuleront sur tous les paiements en retard au taux de dix-huit pour cent (18 %) par an ou au taux légal applicable, selon le taux le plus élevé et dans la mesure permise par la loi applicable, à partir de la date d'échéance jusqu'au paiement intégral.
- 3.2 Toutes les livraisons de Produits convenues par Versuni seront toujours soumises à l'approbation de crédit de Versuni. Si, selon Versuni, la situation financière de l'Acheteur ne justifie pas la production ou la livraison des Produits selon les conditions de paiement ci-dessus, Versuni peut exiger un paiement complet ou partiel à l'avance ou d'autres conditions de paiement comme condition à la livraison, et Versuni peut suspendre, retarder ou annuler tout crédit, toute livraison ou toute autre performance de Versuni.
- 3.3 En cas de défaut de paiement par l'Acheteur de tous les frais ou charges dus, ou de tout autre défaut de l'Acheteur, Versuni aura le droit de refuser l'exécution et/ou la livraison de tous les Produits de la commande jusqu'à ce que les paiements soient mis à jour et Versuni peut suspendre, retarder ou annuler tout crédit, toute livraison ou toute autre exécution par Versuni. Ce droit s'ajoute à tous les autres droits et recours disponibles en vertu des présentes Termes et Conditions Générales ou de la loi.

4. Livraison des Produits

- 4.1 Les commandes ne peuvent être livrées que dans le pays indiqué dans le PO.
- 4.2 Sauf accord écrit contraire, les dates de livraison communiquées ou reconnues par Versuni ne sont qu'approximatives, et Versuni ne sera pas responsable, ni ne sera en violation de ses obligations envers l'Acheteur pour toute livraison effectuée dans un délai raisonnable avant ou après la date de livraison communiquée. En cas de retard, Versuni informera l'Acheteur dans les plus brefs délais. Une livraison partielle est possible. Toutes les marchandises sont livrées conformément aux Incoterms Transport et assurance payés à (CIP).
- 4.3 L'acheteur donnera à Versuni un avis écrit de défaut de livraison et trente (30) jours pour y remédier. Si Versuni ne livre pas dans cette période de trente (30) jours, le seul et unique recours de l'acheteur est d'annuler les parties affectées et non livrées de la commande concernée.
- 4.4 Le risque de perte des produits est transféré à l'acheteur à la livraison des produits.
- 4.5 Si l'Acheteur n'accepte pas les Produits commandés, Versuni peut livrer les Produits en consignation, aux frais de l'Acheteur.
- 4.6 Dans le cas où la production de Versuni est réduite pour quelque raison que ce soit, Versuni a le droit de répartir sa production disponible et ses produits, à sa seule discrétion, entre ses différents clients et, par conséquent, peut vendre et livrer à l'acheteur moins de produits que spécifié, selon le cas, sans être responsable ou redevable à l'acheteur de tout dommage qui en résulte.

5. Réserve de Propriété

- 5.1 Versuni conserve le titre légal de tous les produits livrés ou à livrer à l'acheteur en vertu des présentes conditions générales jusqu'à ce que toutes

les réclamations relatives à la contrepartie de tous ces produits aient été résolues dans leur intégralité. La réserve de propriété s'applique également à toutes les autres réclamations faites par Versuni à l'encontre de l'Acheteur en raison de l'échec de l'Acheteur à exécuter les présentes Termes et Conditions Générales. L'acheteur ne peut pas transférer un produit à un tiers ou accorder une licence pour un droit, un intérêt ou un titre dans ou sur les produits à un tiers jusqu'à ce que le titre de propriété des produits soit transféré à l'acheteur, sauf dans la mesure où de tels droits ou droits de propriété sont accordés dans le cours normal de ses affaires.

- 5.2 Si l'Acheteur ne respecte pas ses obligations de paiement envers Versuni ou donne à Versuni des raisons de soupçonner qu'il ne sera pas en mesure de respecter ces obligations, l'Acheteur est tenu de retourner à Versuni les Produits dont Versuni conserve la propriété légale à ses propres frais. Lors de la restitution des produits à Versuni, l'acheteur recevra les montants dus équivalents au prix d'achat applicable à cet acheteur à la date de retour des produits, à condition que ce montant ne dépasse pas le montant de la facture actuelle de Versuni à l'égard de l'acheteur. Versuni se réserve le droit de déduire du montant à payer le montant de la dépréciation due aux dommages, au vieillissement, à l'absence d'emballage et/ou aux frais. En outre, l'acheteur doit permettre à Versuni ou à une personne désignée par Versuni d'accéder librement et à tout moment aux locaux où sont conservés les produits sous réserve de propriété livrés par Versuni.
- 5.3 Dans la mesure où la législation locale le permet, les parties conviennent que l'Acheteur ne doit pas mettre en gage lesdits Produits ou accorder d'autres droits à des tiers jusqu'à ce que le titre de propriété des Produits livrés par Versuni soit transféré à l'Acheteur.

6. Échanges, Retours et Remboursements

- 6.1 Les réclamations relatives à la livraison des Produits doivent être signalées par l'Acheteur à Versuni. Sous réserve d'une consultation préalable de Versuni, Versuni paiera l'expédition et les Produits seront récupérés par Versuni sur la base d'un RMA (Return Material Authorisation). Aucun Produit ne doit être retourné par l'Acheteur sans consultation préalable de Versuni. Après l'approbation d'un RMA, Versuni émettra une confirmation écrite. Si Versuni est responsable du RMA, le RMA sera traité gratuitement. Dans tous les autres cas, les Produits doivent être retournés aux frais de l'Acheteur, conformément aux conditions d'emballage applicables. Des frais seront facturés en cas de dommages survenus pendant le transport et dont l'Acheteur est responsable. Versuni se réserve le droit de refuser à tout moment les demandes de retour.
- 6.2 Retours Logistiques :
 - 6.2.1 Défauts. Si un défaut est constaté après le contrôle de la livraison, il doit être signalé à Versuni dans les 48 heures comme indiqué sur le bon de livraison. Passé ce délai, c'est la preuve de livraison (POD) qui fait foi, une POD signée apportant à Versuni la preuve que la livraison a été correctement effectuée.
 - 6.2.2 Refus. Les livraisons ne peuvent être refusées que si les produits à livrer sont dans un état inacceptable. Si la date de livraison a été confirmée à la demande de l'Acheteur, la livraison ne peut être refusée sans frais que s'il existe des raisons justifiées de le faire ou si Versuni a commis une faute.
- 6.3 Retours Commerciaux. Les retours pour des raisons commerciales ne sont pas acceptés, sauf si Versuni estime que des circonstances particulières justifient le retour commercial. Une demande écrite doit être soumise à Versuni. Versuni traitera la demande et y répondra dans les dix (10) jours ouvrables. Dès que la demande est approuvée, l'Acheteur recevra une confirmation écrite, sur la base de laquelle Versuni organisera le retour des Produits aux frais de l'Acheteur. Si la demande n'est pas acceptée, Versuni doit en fournir une raison claire et justifiée. Les demandes de retour commercial présentées plus de trois (3) mois après la livraison ne seront pas traitées.

7. Garantie

- 7.1 Si un défaut est identifié pendant la période de garantie, Versuni garantit que le produit sera réparé ou, à sa discrétion, remplacé gratuitement, conformément à la politique d'autorisation de retour. Ce service peut être invoqué sur présentation de la facture d'achat originale. Si aucun reçu d'achat n'est présent, l'intervention de service sera traitée comme une intervention hors garantie. L'Acheteur doit soumettre un produit défectueux à Versuni pour une évaluation de la qualité à la première demande de Versuni.
- 7.2 L'Acheteur ne peut expédier les Produits retournés sous cette garantie qu'aux installations désignées de Versuni, conformément à la politique d'autorisation de retour en vigueur à ce moment-là. Si la demande de garantie est justifiée, Versuni paiera les frais d'expédition correspondants. Si les produits retournés s'avèrent être exempts de défauts ou de non-conformités, l'acheteur doit payer le prix de ces produits et supporter les frais d'expédition, de test et d'élimination associés.
- 7.3 Nonobstant ce qui précède, Versuni n'est pas responsable au titre de la garantie si les défauts ou non-conformités allégués s'avèrent être dus à des tests environnementaux ou de pression, à une utilisation inappropriée, à une utilisation non conforme au manuel d'utilisation applicable, à une négligence, à une installation incorrecte ou à un accident, ou à un entretien, une altération, une modification, un stockage, un transport ou une manipulation inappropriées.
- 7.4 Sous réserve du droit impératif applicable, les garanties expresses données dans ce qui précède s'appliquent directement à l'Acheteur et non aux clients,

- agents ou représentants de l'Acheteur, et cette garantie remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les garanties implicites d'adéquation à un usage particulier, de qualité marchande ou de non-violation des droits de propriété intellectuelle. Versuni décline expressément par la présente toute autre garantie.
- 7.5 Sous réserve des exclusions et des limitations prévues à l'article 8 des présentes Termes et Conditions Générales, ce qui précède énonce l'entièvre responsabilité de Versuni et de ses affiliés en ce qui concerne les produits défectueux ou non conformes fournis dans le cadre des présentes conditions générales.
- 7.6 Destruction des produits. Si les produits doivent être détruits, l'acheteur doit faire appel à une société qui opère conformément aux lois et réglementations applicables.
- ## 8. Limitation de la Responsabilité
- 8.1 Les présentes conditions générales définissent l'intégralité de nos obligations et de nos responsabilités en ce qui concerne la fourniture des produits et l'exécution des services.
- 8.2 A l'exception de ce qui est indiqué au paragraphe 8.3 ci-dessous, il n'y a pas de garanties, de conditions ou d'autres termes qui lient Versuni en ce qui concerne la fourniture de Produits ou la prestation de Services, à l'exception de ce qui est expressément indiqué dans les présentes Termes et Conditions Générales.
- 8.3 VERSUNI N'EST PAS RESPONSABLE DES PERTES DE PROFITS, D'ÉCONOMIES, DE RÉPUTATION, DE GOODWILL, DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, PUNITIFS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES OU LA VENTE DE PRODUITS OU SERVICES PAR VERSUNI OU L'UTILISATION DE CEUX-CI, QUE CES DOMMAGES SOIENT OU NON BASÉS SUR UN DELIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), UNE GARANTIE, UN CONTRAT OU TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE - MÊME SI VERSUNI A ÉTÉ INFORMÉ OU EST CONSCIENT DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.
- 8.4 LA RESPONSABILITÉ GLOBALE ET CUMULÉE DE VERSUNI ENVERS L'ACHETEUR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT NE DOIT PAS DÉPASSER UN MONTANT DE DIX POUR CENT (10 %) DU CONTRAT CONCERNÉ.
- 8.5 Toute demande de dommages-intérêts de l'acheteur doit être introduite par l'acheteur dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'événement donnant lieu à une telle demande, et toute action en justice relative à une telle demande doit être introduite dans un délai d'un (1) an à compter de la date de la demande. Toute réclamation introduite ou déposée sans respecter la phrase précédente est nulle et non avenue.
- 8.6 Les limitations et exclusions énoncées ci-dessus dans le présent article 8 ne s'appliquent que dans la mesure où le droit impératif applicable le permet.
- ## 9. Conformité et Sécurité
- 9.1 Généralités. L'acheteur doit à tout moment respecter les lois et réglementations applicables à l'achat, à la vente et à la fourniture des produits, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations internationales sur le contrôle des exportations et les lois sur les sanctions commerciales, en veillant à ce que les produits ne soient pas vendus, transférés ou exportés vers des pays, des entités ou des individus interdits ou pour des utilisations interdites. L'acheteur, et toute personne agissant pour lui ou en son nom, doit se conformer au Code de conduite des affaires de Versuni ("CBC") (dans la mesure où ils sont applicables), tel que publié sur le site Web de Versuni : [Code de conduite des affaires - A propos de nous - Versuni](#). L'acheteur doit indemniser Versuni contre tous les dommages directs, indirects et punitifs, les pertes, les coûts (y compris les frais d'avocat et les coûts) et toute autre responsabilité découlant des réclamations résultant d'une violation du CBC de Versuni.
- 9.2 Sécurité. Si l'acheteur est informé d'un cas de sécurité (potentiel), qui est directement ou indirectement lié à un Produit, l'acheteur doit rassembler tous les faits connexes, sauvegarder le Produit et immédiatement, et dans tous les cas dans les deux (2) jours, fournir à Versuni un rapport précis sur l'incident via le centre de service à la clientèle de Versuni "[www.philips.com/contact](#)", et selon les instructions de Versuni retourner le Produit pour des enquêtes plus approfondies. Si le client final refuse de le faire, l'acheteur doit informer le client final qu'il doit cesser d'utiliser le Produit et lui conseiller de contacter le centre de service clientèle de Versuni via "[www.philips.com/contact](#)".
- 9.3 Rappel : Si un rappel, une mise à niveau, une mise à jour ou un retrait de tout Produit est nécessaire, à la seule discréction de Versuni, l'acheteur doit coopérer pleinement et fournir l'assistance que Versuni peut exiger.
- ## 10. Protection des Données
- En passant la commande, l'acheteur accepte et comprend que Versuni peut stocker, traiter et utiliser les données collectées à partir du formulaire de commande pour traiter la commande. Ces données seront traitées conformément à la politique de confidentialité de Versuni: [Avis de confidentialité de Versuni](#).
- ## 11. Résiliation
- 11.1. Sans préjudice des droits ou des recours que Versuni peut avoir en vertu des présentes Termes et Conditions Générales ou de la loi, Versuni peut résilier les présentes Termes et Conditions Générales ou toute partie de celles-ci en donnant à l'acheteur un préavis écrit d'au moins un (1) mois, sans responsabilité, de son choix de résiliation. En cas de survenance de l'un des événements susmentionnés, tous les montants payables par l'acheteur en vertu des présentes Termes et Conditions Générales sont immédiatement dus et exigibles.
- 11.2 En cas de révocation, de résiliation ou d'expiration des présentes Termes et Conditions Générales, les conditions convenues dans les présentes conditions générales qui survivront à la révocation, à la résiliation ou à l'expiration resteront en vigueur.
- ## 12. Droit Applicable et Juridiction
- Les présentes Termes et Conditions Générales, le PO, toute offre, acceptation et accord seront régis et interprétés conformément aux lois du pays dans lequel l'entité de Versuni émettant le PO et/ou la facture a son siège social. Tous les litiges découlant de ou en relation avec un contrat doivent d'abord être réglés par l'acheteur et Versuni par le biais d'une consultation amicale et d'une négociation dans un esprit de coopération mutuelle. Tous les litiges qui ne peuvent pas être résolus par la négociation seront soumis aux tribunaux de la ville dans laquelle l'entité de Versuni émettant le PO et/ou la facture a son siège social. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas aux présentes Conditions générales, ni à toute offre, acceptation ou accord.
- ## 13. Divers et Variés
- 13.1 Les parties sont des entrepreneurs indépendants. L'acheteur n'est pas un agent ou un représentant de Versuni à quelque fin que ce soit et n'a pas le pouvoir ou l'autorité de représenter, d'agir pour, de lier ou d'engager Versuni.
- 13.2 L'acheteur reconnaît que toutes les informations techniques, commerciales et financières divulguées par Versuni et/ou ses affiliés à l'acheteur sont des informations confidentielles de Versuni et/ou de ses affiliés. L'acheteur ne doit pas divulguer ces informations confidentielles à un tiers ou les utiliser à d'autres fins que celles convenues par les parties et compatibles avec la transaction d'achat et de vente envisagée dans ces Termes et Conditions. L'acheteur ne doit pas utiliser ces informations confidentielles à d'autres fins que celles liées aux présentes Conditions Générales. Versuni a le droit de divulguer toutes les informations à ses affiliés, pour lesquels les obligations de confidentialité de cet article s'appliqueront également.
- 13.3 L'acheteur ne peut céder aucun droit ou obligation en vertu des présentes Termes et Conditions Générales sans l'accord écrit préalable de Versuni. Versuni peut céder tout droit ou obligation en vertu des présentes Termes et Conditions Générales sans le consentement écrit préalable de l'acheteur.
- 13.4 Versuni ne peut pas être tenu responsable des retards ou de l'échec de l'exécution si un tel retard ou échec, qu'il soit prévisible ou non, est causé par des circonstances hors du contrôle raisonnable de Versuni ("Force Majeure"). Versuni ne sera pas responsable de tout manquement ou retard d'exécution (i) causé par des interruptions dans le processus de fabrication du Produit, ou (ii) causé par un cas de Force Majeure. Dans le cas d'une telle défaillance, l'exécution de la (des) partie(s) concernée(s) des présentes Conditions Générales sera suspendue pendant la période où cette défaillance se poursuit, sans que Versuni ne soit responsable envers l'acheteur de tout dommage qui en résulterait. Si le cas de force majeure se prolonge ou s'il est raisonnablement prévu qu'il se prolonge pendant une période de trois (3) mois consécutifs, chaque partie a le droit d'annuler tout ou partie des présentes conditions générales sans aucune responsabilité à l'égard de l'autre partie.
- 13.5 L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une disposition des présentes Termes et Conditions Générales n'affecte pas négativement la validité ou l'applicabilité des autres dispositions. Si une disposition des présentes conditions générales est finalement jugée illégale ou inapplicable, cette disposition sera considérée comme supprimée des présentes conditions générales, mais les autres dispositions des présentes Termes et Conditions Générales resteront pleinement en vigueur et, dans la mesure où la loi applicable le permet, cette disposition sera remplacée par une disposition similaire reflétant l'intention initiale.
- 13.6 Ni le manquement de Versuni, ni le manquement de l'acheteur à faire respecter un terme de ces Termes et Conditions Générales ne constitue une renonciation à ce terme. Un tel manquement n'affectera en rien le droit ultérieur d'appliquer un tel terme.